



Procédure de consultation

Département fédéral de l'intérieur

Adaptation de l'ordonnance sur l'assurance-accidents

Les clubs de sport de masse, qui souffrent de primes LAA très élevées, doivent être soulagés financièrement par une exception supplémentaire à l'obligation d'assurance.

Date d'ouverture: 16 novembre 2022

Date limite: 2 mars 2023

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:

https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2022/65/cons_1

23 novembre 2022

Chancellerie fédérale

